



Harcelement moral et licenciement

Par **yayalabeille**, le **04/02/2016** à **14:55**

Bonjour,rrnrJe suis actuellement en arrêt de travail suite à une énième action d'une cadre qui me harcèle moralement depuis maintenant 4 ans.rnMon médecin traitant m'a redirigé vers la médecine du travail afin qu'il émette un avis d'inaptitude au travail.rnLe Medecin du travail connaissant bien mon entreprise, a préféré ne pas émettre d'avis afin de m'éviter un possible licenciement pour inaptitude professionnelle, ce qui, selon lui, limiterait ma marge de manœuvre dans le cas où je souhaiterais quitter la société. Il a souligné le fait que je pourrais négocier bien plus avantageusement mon départ s'il émettait pas d'avis.rnMes questions : rn- mon employeur peut-il me licencier pour inaptitude professionnelle alors que mon arrêt est dû à un harcèlement moral que j'ai dénoncé depuis 3 ans maintenant ? rnrn- les arguments et conseils de ce Medecin du travail sont-ils à prendre au sérieux ? rnrnMerci de me venir en aide car la situation est complexe, je n'ai aucun interlocuteur interne à mon entreprise qui pourrait résoudre le contentieux qui m'oppose à ma supérieure hiérarchique à qui on a donné tous pouvoirs de décision et d'action...